Ami du Clergé du 11 août 1949

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

L'Année avec Notre-Dame. — *Nativité de la Sainte Vierge* (8 septembre) : Grande joie, l'aurore du salut du monde ! 249.

A l'école des Saints. — *Saint Louis* (25 août) : La paix du Christ par le règne du Christ, 250. — *Les Martyrs de Septembre* (2 septembre) : L'exemple et la leçon des martyrs, 252.

Pour une fête sportive. — Le sport et la vie, 254.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — LXVII. L'Eglise et les Etats d'Occident après Charlemagne, 255.

L'ANNEE AVEC NOTRE-DAME

Nativité de la Sainte Vierge
(8 septembre)

GRANDE JOIE, L'AURORE DU SALUT DU MONDE !

Mes frères,

Parmi les fêtes de la Sainte Vierge, voici la plus populaire, au moins dans nos campagnes. C'est, sans doute, le jour de l'année qui voit le plus de caravanes de pèlerins en marche vers les sanctuaires de Notre-Dame. Et pareille festivité convient bien à cette célébration de l'anniversaire de la Mère.

Elle s'accorde aussi aux chants et aux prières de la liturgie. Toutes sont une invitation à la joie de fêter la naissance de la Vierge qui marque l'aurore de notre salut. *Corde et animo,... cum jucunditate...* disent les antiennes des vêpres.

Pour nous mettre à l'unisson de cette allégresse populaire et liturgique, rappelons-nous aujourd'hui l'*origine* et l'*objet* de cette fête du 8 septembre. Nous comprendrons mieux pourquoi nos cœurs doivent être à la joie. Joie sainte, certes, mais qui doit pourtant se manifester dans l'hommage rendu aujourd'hui à Notre-Dame.

I. — *Origine*

A l'origine de cette fête de la Nativité de la T. S. Vierge, comme à l'origine de certaines de ses prières, nous trouvons une délicieuse légende.

Un saint ermite, dit-on, était tout intrigué d'entendre, chaque année, le 8 septembre, de ravissantes mélodies emplir sa solitude. Il ne doutait pas que ce fût une manifestation du ciel ; aussi demanda-t-il à Dieu de lui révéler la signification de ce prodige.

— « Ce que tu entends là, lui fut-il répondu, c'est l'écho des cantiques célestes par lesquels les anges et les saints célèbrent l'anniversaire de la naissance de la Bienheureuse Vierge Marie. S'ils n'ont pas chanté jadis sur son berceau comme sur la crèche de son Fils à Bethléem, ils exaltent, en son anniversaire, celle qui fut cachée et ignorée dans sa naissance. Ainsi réalisent-ils la prophétie de leur Reine : *...et exaltavit humiles*. »

Ravi de cette heureuse invention du ciel en l'honneur de la Nativité de Notre-Dame, le pieux ermite eut à cœur de la révéler à la terre. Il vint à Rome, demanda audience au pape et lui raconta les prodiges dont il avait été favorisé et l'explication qu'il en avait reçue.

Le Pape écouta le saint homme. Lui aussi trouva délicate et gracieuse cette aubade céleste à la Vierge naissante, et il ordonna que, désormais, la Nativité de la T. S. Vierge serait célébrée dans toute l'Eglise le 8 septembre.

Belle légende sans doute, comme celle de l'origine céleste du *Regina cœli* pascal au-dessus du château Saint-Ange... Mais légende qui a sa valeur. Si la piété chrétienne a imaginé cette féerie céleste pour enluminer la solennité de la naissance de Notre-Dame, c'est que cette fête a pour la Vierge et pour nous une grâce toute spéciale, la grâce des berceaux, du berceau de Marie et du berceau de notre salut.

En tout cas, ce qui est historiquement certain, c'est que la Nativité de la Sainte Vierge est avec l'Annonciation, la Purification et l'Assomption, une des quatre fêtes les plus anciennes en l'honneur de Notre-Dame. Ce furent les Grecs, si dévots à la Vierge, qui commencèrent de les célébrer. Quand, au VII[e] siècle, prêtres et moines, et des papes même, d'origine syrienne, entrèrent nombreux dans le clergé de Rome, ils introduisirent leurs usages et dans le calendrier romain leurs fêtes, qui bientôt s'étendirent à toute l'Eglise.

Depuis, Rome a institué, approuvé, ordonné de nombreuses solennités mariales chères à notre piété : la Présentation de Marie au Temple, Notre-Dame du très saint Rosaire, l'Immaculée Conception. Elles connaissent un grand éclat et suscitent une véritable ferveur. Néanmoins, la Nativité de la Sainte Vierge garde un rang privilégié dans la piété catholique, comme en témoignent ces innombrables pèlerinages annuels à cette date vers les sanctuaires de la Madone sur notre terre de France.

Et en effet, la tradition multiséculaire de cette fête lui vaut bien déjà de tenir cette place dans notre culte marial ; c'est que dans cette tradition la Nativité de Marie marquait une date mémorable dans l'histoire de l'humanité. « C'est avec raison, écrivait S. Pierre Damien, que la naissance de la Bienheureuse et immaculée Mère de Dieu cause aux hommes une immense allégresse, puisque c'est *de ce moment que date le commencement du salut du genre humain*. Tressaillons donc en ce beau jour et réjouissons-nous dans le Seigneur. En honorant la naissance de la Mère du Sauveur, nous célébrons l'origine des autres fêtes. »

Ces paroles de S. Pierre Damien, en attestant la lointaine origine du 8 septembre, nous disent aussi le double objet de cette fête.

II. — *Objet*

1° D'abord l'anniversaire de la naissance de Marie. Comment ne pas le célébrer ?

Dans toute famille c'est une date au foyer... Alors, dans la grande famille catholique, comment n'aurions-nous pas à cœur de faire de l'anniversaire de la Mère de nos âmes un jour de liesse et de réjouissance en l'honneur de celle qui est vraiment notre Mère.

Dans les habitudes de l'Eglise, il n'est pas d'usage de célébrer ses héros, ses martyrs et ses plus grands saints, au jour de leur naissance, mais au jour de leur mort, et vous savez pourquoi : nous naissons, non seulement le commun des hommes mais ceux

même qui sont prédestinés à une éminente sainteté, nous naissons dans le péché ; c'est la mort qui marque la véritable naissance, le *dies natalis*, la naissance à la vie éternelle, sans crainte de la perdre désormais. Oui ! Mais pour la Sainte Vierge, sa naissance à la vie humaine — bien plus sa conception même — est du même coup sa naissance à la vie éternelle. Elle est « pleine de grâce » et confirmée dans cette grâce. Elle a, parmi tant d'autres, cet immense privilège d'être établie dans l'heureuse exemption du péché.

Aussi convient-il que l'Eglise fasse exception pour elle et qu'elle célèbre sa naissance sur la terre, comme elle célèbre la nativité de Jean-Baptiste le Précurseur, sanctifié avant sa naissance, comme elle célèbre surtout la Nativité de Jésus, le Fils immaculé de la Vierge immaculée.

Ainsi nos coutumes humaines et l'usage de l'Eglise nous invitent à ne pas laisser passer cette date inaperçue, mais

à glorifier Dieu des merveilles qu'il opéra déjà en faveur de la Mère de son Fils incarné,

à en faire l'occasion de manifester notre reconnaissance filiale à notre Mère.

2° Cette date n'intéresse pas seulement Marie. Elle est une date de l'histoire de l'humanité.

Et c'est le second objet de cette fête : ce jour nous voulons le sanctifier par notre souvenir reconnaissant et nos prières de gratitude, parce qu'avec lui se lève l'aurore de notre salut : comme s'exprimait S. Pierre Damien, « c'est l'origine des autres fêtes ».

Les prières et les chants liturgiques de la messe et de l'office appellent notre attention sur cet autre aspect universel de la Nativité de la Sainte Vierge.

L'oraison souligne que « l'enfantement de la Bienheureuse Vierge a commencé le salut » ;

l'Alleluia, lui, déclare qu' « elle est bien digne de louange parce que d'elle est sorti le Soleil de Justice, Jésus-Christ notre Dieu ».

L'antienne du Magnificat, aux IIes vêpres surtout met en relief ces conséquences grandioses de l'humble naissance de la femme bénie entre les femmes : « Votre naissance, ô Vierge Mère de Dieu, apporte la joie au monde entier,

car c'est de vous qu'est né le Soleil de Justice,

le Christ notre Dieu, qui a fait cesser la malédiction et a apporté la bénédiction,

et qui, en triomphant de la mort nous a donné la vie éternelle.

Oui, à dater de la naissance de la T. S. Vierge, encore que le monde ignore tout de l'importance de cet événement les miséricordes de Dieu sur le monde sont en mouvement. Rien n'arrêtera plus leur cours. L'œuvre du salut vient de s'inaugurer dans le silence ; elle va se dérouler selon les plans prévus ; avec cette naissance commence sur la terre la réalisation des desseins éternels de la miséricorde divine qui par la vie, la mort et la résurrection du Fils de Dieu fait homme en Marie et par Marie, vont renouveler le monde.

A Noël, dès la naissance de Jésus, avant que le Christ nous ait sauvés par sa passion et par sa mort, déjà nous chantons :

> Peuples, à genoux...
> Noël, Noël, voici le Rédempteur...

En cette Nativité de Notre-Dame, avant que le Christ naisse de son très chaste sein, nous pouvons dire que l'aurore de la rédemption se lève sur nous.

* *

En cette gracieuse fête de la Nativité de la Vierge naissante, de la *Santa bambina*, peut-être auriez-vous aimé entendre évoquer les souvenirs de cette heureuse naissance, comme nous faisons à Noël pour la naissance de l'Enfant Jésus.

Mais vous savez bien, m. f., que l'Evangile ne nous mentionne aucun prodige qui aurait marqué la venue au monde de celle qui inaugurait son salut.

Sans doute la *Légende dorée*, résumant les évangiles apocryphes, nous raconte bien toute une histoire merveilleuse gravée depuis dans la pierre de nos cathédrales ou peinte dans les couleurs de leurs vitraux. S. Joachim et Ste Anne étaient parvenus à un âge avancé sans avoir d'enfant. Ils firent alors le vœu de consacrer à Dieu celui que sa bonté leur accorderait. S. Joachim, venu offrir un sacrifice dans le temple, se voit repoussé dédaigneusement par le grand-prêtre. Pareil affront le décide à se retirer dans la campagne avec les bergers. C'est là qu'un ange lui apparaît pour lui annoncer que sa prière serait exaucée. A sa rentrée à Jérusalem, il rencontre à la Porte dorée son épouse Ste Anne, instruite elle aussi du ciel sur la naissance prochaine d'une enfant qui serait bénie de Dieu. Et à la naissance de Marie, un vol d'anges entoura son berceau qui présageait sa gloire future.

De toute cette légende, l'Eglise n'a retenu que les noms de S. Joachim et de Ste Anne, heureux parents de cette enfant des prédilections divines.

Les anges ont-ils chanté autour de son berceau, comme le veut la légende, ainsi qu'ils chantèrent audessus de la crèche de Bethléem ? Nous pouvons l'imaginer ; mais nous n'en savons rien ! En tous cas, depuis, le ciel et la terre n'ont cessé de se réjouir, de chanter de bénir Dieu en cet anniversaire, comme nous le faisons aujourd'hui avec tant de pèlerins des sanctuaires de Marie. Et avec raison. Car nous fêtons l'anniversaire de notre Mère et l'aurore de notre salut.

A L'ECOLE DES SAINTS

Saint Louis

(25 août)

LA PAIX DU CHRIST PAR LE RÈGNE DU CHRIST

Mes frères,

Comme le roi et ses croisés faisaient retour de Palestine, à hauteur des côtes de Chypre, une tempête éclata soudain qui mit en danger la nef royale. Le bon Joinville vint trouver la reine Marguerite pour lui suggérer de faire vœu d'aller au pèlerinage à St-Nicolas du Port, afin que s'apaisât la tempête et que le roi, ses enfants, ses barons, ses hommes fussent sauvés. « Volontiers, Sénéchal, je ferai ce vœu ; mais si le roi apprenait que je l'eusse fait sans le consulter, jamais il ne me laisserait accomplir le pèlerinage. Le roi est si divers. »

Le roi est si divers. Sainte Marguerite voulait dire sans doute : le roi est si étrange. Mais divers, saint Louis l'est aussi, en ce sens que, comme tous les saints, il est multiple.

La sainteté comporte l'ensemble de toutes les ver-

tus. Il est le roi religieux qui récite chaque jour son office avec la régularité des moines qui l'entourent ; il est le roi juste et charitable, celui qui improvise son tribunal sous le chêne de Vincennes et qui a toujours quelques pauvres parmi les invités de sa table ; il est le roi très pur, pour qui, au grand étonnement de Joinville, un seul péché mortel est plus grand malheur que la lèpre.

Pourtant entre toutes les images de S. Louis, il en est une qui nous attire en cette période de l'histoire que nous vivons. C'est celle de S. Louis le pacifique, de l'artisan de la paix, de « l'apaiseur », comme il s'appelait lui-même. « Ce fut l'homme du monde qui travailla le plus pour la paix » a écrit de lui son ami Joinville, auquel il faut toujours revenir.

A l'heure où, dans un monde qui élabore péniblement les traités de paix, le Pape, Père commun des nations, ne cesse de hâter par ses interventions diplomatiques et par ses appels à la prière, l'avènement d'une véritable paix, basée sur la justice et la charité, il ne sera pas inutile de trouver dans le gouvernement de S. Louis une leçon de choses de cette paix de justice et de charité. Cette politique nous fournira une démonstration par les faits que le règne du Christ, le règne des principes de justice et de charité qu'il a instaurés sur la terre engendre la paix du Christ, la paix solide et durable que le monde ne peut donner, lui qui n'a d'autres règles que les ambitions et les intérêts.

I. — *L'ouvrier de la paix internationale*

En 1226, quand le fils de Blanche de Castille Louis IX fut sacré à Reims à l'âge de 12 ans, il n'y avait qu'une France naissante, aux prises avec les convoitises de ses voisins et avec les ambitions des grands vassaux, prêts à faire cause commune avec l'étranger.

Sous la régence de sa mère d'abord et après sa majorité ensuite le jeune roi commence la pacification du pays. Il triomphe du roi d'Angleterre Henri III à Taillebourg et à Saintes. S. Louis peut imposer la paix qu'il lui plaît.

Ce ne sera pas une paix de violence, ni même une paix en rigoureuse justice, mais une paix de justice et de charité.

On s'étonne devant S. Louis que le Traité de Paris laisse à l'ennemi vaincu la possession de quelques fiefs et domaines sur le continent. « Je sais parfaitement, explique le roi, que ces fiefs et domaines je les tiens par droit de légitime conquête, que le roi d'Angleterre n'est nullement qualifié pour les revendiquer. La terre que je lui donne, je la lui donne sans être tenu ni vis-à-vis de lui, ni vis-à-vis de ses héritiers, simplement parce que nous avons épousé les deux sœurs, que nos enfants sont cousins germains, et pour mettre amour entre eux. »

Il n'agit pas autrement vis-à-vis du roi d'Aragon. Il s'agit d'appliquer le traité de Corbeil. En vertu de ce traité la seigneurie de Montpellier relève-t-elle de l'autorité du roi d'Aragon ou de l'autorité du roi de France ? Les négociations s'engagent par voie diplomatique.

Mais S. Louis tient à déclarer au préalable dans quel esprit il mènera les conversations. Certes dans un esprit de justice, mais toujours tempéré de charité. « Le roi d'Aragon m'est si cher que, s'il est démontré que les rois mes prédécesseurs n'ont pas eu à Montpellier les droits en question, je n'en veux pas acquérir. J'aimerais mieux que le roi d'Aragon eût quelque chose de mon droit, que d'empiéter, moi, sur le sien. »

S. Louis voudra que son fils et successeur s'inspire de cette ligne de conduite et de ces exemples. Qu'on relise son admirable testament ! « Cher fils, je t'enseigne que tu te gardes, à ton pouvoir, que tu n'aies guerre à nul chrétien et s'il te faisait aucune injure, essaie plusieurs voies à savoir s'il n'y a aucun moyen pour recouvrer ton droit sans faire la guerre... ; et avant d'entrer en guerre, prends garde d'avoir été bien conseillé, que ta cause soit parfaitement raisonnable, et que tu aies bien averti le malfaiteur et attendu tant que tu devras. »

Vous ai-je fait voir quelle conception chrétienne S. Louis a de la paix ? Pour lui un traité de paix viable ne peut s'imposer par les seules armes, au nom des seuls droits, sans le recours à l'amour. Pie XII ne parle pas d'autre chose, quand il réclame une paix basée sur la justice et sur la charité.

II. — *L'ouvrier de la paix civile*

La France du XIIIe siècle n'était pas seulement en péril de guerre extérieure, mais encore de guerre intérieure, intestine, civile, non moins dangereuse que la première et belle occasion pour elle. Même au XVIe et XVIIe siècle, quand sera faite l'unité nationale, les régences et les minorités royales seront une tentation trop forte pour les princes et les comtes et la guerre mettra aux prises entre elles les provinces de France. Qu'on ne s'étonne pas que quatre cents et trois cents ans plus tôt, avant que soit réalisée l'unité française, les grands vassaux cherchent à profiter de la minorité de Louis IX pour recouvrer ou acquérir sur la couronne des privilèges et des avantages matériels.

Aussi bien cette noblesse est turbulente. Il lui faut guerroyer pour arrondir ses domaines au détriment du voisin et à la grande misère du peuple. Pour employer cette turbulence, pour la faire servir, au lieu qu'elle ruine, S. Louis a une idée de génie : la croisade.

Certes les croisades de S. Louis sont d'abord d'inspiration religieuse. C'est son amour pour le Christ qui le pousse à la délivrance du Saint Sépulcre. Mais prenons garde « que ses idées religieuses sont toujours des idées de gouvernement, et qu'en servant Dieu, il sert aussi le royaume de France ».

Quand il aura croisé à sa suite tous les barons de France, quand il aura donné un dérivatif à leur humeur guerrière, quand ils frapperont les Sarrasins à Damiette, à Mansourah ou à Tunis, les pauvres gens de chez nous pourront travailler en paix dans leurs champs et à leurs métiers et l'union se cimentera dans les combats contre l'infidèle autour du roi de France qui bataille en première ligne.

Voyez ce Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, en révolte constante contre le roi et qui a peut-être rêvé de ceindre la couronne de France avec l'appui de l'étranger. A la retraite de Mansourah, le visage ensanglanté d'un grand coup d'épée, il se bat comme un lion aux côtés du roi. L'ennemi et le compétiteur d'hier est aujourd'hui un ami et un défenseur.

Et comme il opère la réconciliation de ses seigneurs avec la couronne, il les réconcilie entre eux. Joinville aligne toute une énumération de ces arbitrages.

Là encore, il voudra que son fils soit un continuateur. « Cher fils, dit son testament, encore je conseille de t'employer à apaiser à ton pouvoir les guer-

res et les querelles qui seront en ta terre entre les hommes. Car, ajouta-t-il, c'est une chose qui moult plaît à Notre-Seigneur. »

Ainsi, ses idées sur la paix et la guerre, comme sur tout son métier de roi, sont toujours d'inspiration chrétienne.

III. — *L'ouvrier de la paix sociale*

Parce qu'elles sont d'inspiration chrétienne, nous allons le voir se pencher maintenant sur le sort des humbles et des petits, et se faire ainsi l'ouvrier de la paix sociale, comme il fut celui de la paix extérieure et intérieure.

A l'époque de S. Louis, le problème de la paix sociale ne se posait pas avec la même acuité que de nos jours. C'est le développement industriel au XXe siècle qui a donné naissance à ce qu'on nomme aujourd'hui « le monde ouvrier » et occasionné la lutte des classes. Mais alors comme aujourd'hui, il y avait, ce qu'on appelle vulgairement les gros et les petits... et cela sera toujours, quelques réformes sociales qu'on introduise.

Mais, par sa conduite et par ses paroles, N.-S. a introduit dans le monde un autre esprit que celui qui régnait dans l'antiquité, alors que le travail manuel était tenu par les penseurs antiques comme une déchéance et que les faibles ne comptaient pour rien. N.-S. a affirmé le droit au juste salaire : *dignus est operarius mercede sua;* il a mis à l'honneur dans ses paraboles tous les humbles métiers de ses compatriotes : les laboureurs, les bergers, les pêcheurs ; il a réhabilité l'enfance, la femme, la pauvreté. Son apôtre pourra écrire : « La religion pure et sans tache devant notre Dieu et Père n'est pas autre qu'avoir soin des orphelins et des veuves dans leurs détresses, et se préserver pur des souillures de ce monde » (Jac., I, 27).

Dans cet esprit de religion, pure et sans tache, parce qu'il sait que les grands ont toujours l'avantage de l'influence de leurs relations et de leur puissance d'argent, S. Louis se fera toujours par principe et jusqu'à mieux informé l'avocat du faible. « Cher fils, dicte-t-il à son fils Philippe, s'il advient qu'une querelle entre riche et pauvre vienne devant toi, soutiens plus le pauvre que le riche et quand tu entendras la vérité, si leur fait droit. »

Il pouvait parler de la sorte lui qui avait donné l'exemple, et que représente définitivement à nos yeux l'image sous le chêne de Vincennes.

Trois sergents du roi ont voulu dévaliser un pauvre clerc. En cas de légitime défense le clerc les a tués tous les trois. Le roi approuve bien qu'il s'agisse de ses sergents : « car je veux, dit-il, que les gens de ma maison voient et sachent que je ne les soutiendrai jamais quand ils auront mal agi. »

Ceux de sa maison, et même ceux de son sang. Il casse une sentence de son frère, Charles d'Anjou. Et il lui déclare : Il ne doit y avoir qu'un roi en France, et ne croyez pas, parce que vous êtes mon frère, que je vous épargnerai jamais en nulle chose contre la justice.

D'abord la justice envers les petits. Je ne parle pas ici de sa charité envers les pauvres, les malades, les infirmes, charité jusqu'à l'héroïsme du baiser au lépreux. Aussi bien ce que demandent les humbles et ce que commande l'Evangile, c'est d'abord la justice.

* *

La paix est le premier bienfait des hommes. Elle fait les peuples heureux. Elle est la mère du bonheur, de la prospérité, de la grandeur des nations.

On le vit bien sous le règne du roi S. Louis.

Les finances étaient prospères sans que le contribuable fut pressuré : longtemps on parla de la bonne monnaie du temps de S. Louis. Le pays connut une magnifique expansion commerciale et les foires de Champagne, de Provins, de Troyes étaient de véritables marchés internationaux. Le rayonnement intellectuel de la France attirait la jeunesse du monde entier au pied des chaires d'un S. Albert le Grand et d'un S. Thomas, à l'ombre de cette Sorbonne, à laquelle son fondateur Robert de Sorbon attachait son nom et le siècle de S. Louis devenait le siècle de la Sainte Chapelle et des cathédrales.

Il pourrait être donné à notre âge de fer de les connaître avec tout le surcroît de bien-être que peuvent y ajouter les progrès réalisés par la science depuis sept siècles. Et c'est la paix qui permettrait ce retour. Entendons-nous, la seule paix véritable qui soit, la paix dans la justice et dans la charité, celle qui s'inspire de l'esprit de l'Evangile et qui fut le don de joyeux avènement du Christ à la terre : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

N'allons pas rester sous l'impression d'un beau rêve entrevu mais chimérique, sous prétexte que nous ne sommes pas ces chefs de peuples et que nous n'y pouvons rien. Chrétiens, nous croyons de toute la force de notre foi, que Dieu est Providence, et que la prière est toute-puissante. Notre prière humble, ardente, persévérante, appuyée dans le ciel par l'intercession de S. Louis, le roi pacifique, peut obtenir de la miséricorde de Dieu des hommes de bonne volonté qui établiront la paix du Christ par le règne du Christ.

Les Martyrs de Septembre
(2 septembre)

L'EXEMPLE ET LA LEÇON DES MARTYRS

Mes frères,

Jamais peut-être ne nous a paru aussi actuelle et aussi urgente la nécessité d'évoquer le souvenir des martyrs de la Révolution et de nous pénétrer de leur esprit.

Il fut un temps où l'on pouvait dire peut-être en célébrant les martyrs : l'ère des persécutions est close ; nous n'aurons pas à répandre notre sang ; leur leçon reste pourtant valable pour le martyre à coups d'épingle du devoir quotidien.

Ce que nous avons vu depuis un quart de siècle, au Mexique d'abord, en Espagne ensuite, derrière le « rideau de fer » aujourd'hui, rend de plus en plus pathétiques les paroles prophétiques de Mgr Baudrillart prononçant à Rome le premier panégyrique des martyrs des Carmes :

« Que sera demain ? L'Eglise est toujours militante ; l'ennemi rôde toujours autour d'elle pour lui arracher les âmes. Il faut combattre jusqu'au martyre du sang ? C'est peu probable. Jusqu'à ce vrai martyre quotidien qu'impose l'accomplissement intégral du devoir ? A coup sûr. J'ai dit le martyre du sang peu probable ; serais-je fondé à dire impossible ? Ecoutez la voix de nos frères du Mexique et de Russie. Qui sait si la grande colère provoquée par de nouvelles fautes ne s'abattra pas sur notre peuple. *Et facta est ruina magna super populum valde.* Qui sait si nos neveux ne diront pas demain des prêtres d'aujourd'hui : *et trucidati sunt ?* »

Et le panégyriste poursuivait :

« Ce dont je me tiens pour certain — tout le passé de la France nous en est garant — c'est que ceux-là, comme nous-mêmes et comme nos pères, exhaleront jusqu'à la fin le cri sublime de Bossuet : O Sainte Eglise Romaine, que ma droite se paralyse, que ma langue desséchée adhère à mon palais si tu n'es pas toujours la première dans notre souvenir. »

Refaisons donc aujourd'hui l'histoire des martyrs de Septembre, afin qu'à leur exemple et par leur intercession nous soyons armés de cet esprit de force qui nous aidera à persévérer jusqu'à la mort dans le service de Dieu. Ainsi s'exprime l'oraison de la messe. Point n'est besoin de commentaires, de réflexions prolongées, de parallèles avec les temps modernes ; le rapprochement s'impose de lui-même ; aujourd'hui, comme hier, ce sont toujours les *mêmes victimes*, les *mêmes prétextes*, les *mêmes raisons* inavouées.

I. — *Les mêmes victimes*

Donc en ces jours de Septembre 1792, il y eut, dans les prisons de Paris, selon l'expression même de Vergniaud « une véritable boucherie de chair humaine ».

Ils appartiennent à cette hécatombe les 191 martyrs dont nous commémorons aujourd'hui le souvenir : 95 tués au couvent des Carmes, 72 massacrés à Saint-Firmin, alors maison de la Congrégation de M. Vincent ; 21 immolés à la prison de l'Abbaye de St-Germain-des-Prés ; 3 mis à mort à la prison de la Force.

Qui étaient ces hommes qui tombaient ainsi le 2 et le 3 Septembre, victimes des égorgeurs de Maillard ? Quelques laïques, exactement cinq, mais en majorité des prêtres et des religieux de plus de 70 diocèses de France. Tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, de l'évêque au simple séminariste et tous les ordres religieux en vue y étaient représentés : l'archevêque d'Arles, Jean-Marie du Lau ; les deux évêques de Beauvais et de Saintes, deux frères François-Joseph et Pierre-Louis de La Rochefoucauld ; des vicaires généraux, des professeurs, des aumôniers, des séminaristes et parmi les religieux des Bénédictins, des Cordeliers, des Picpuciens, des Capucins, des Minimes, des Jésuites, des Lazaristes, des Eudistes, des Sulpiciens, des Doctrinaires...

Et ce seul fait, le caractère sacerdotal ou la profession religieuse de ces martyrs, en dit assez long sur les intentions véritables de ceux qui les vouèrent à la mort.

L'histoire est un perpétuel recommencement. Pour disperser le troupeau, il suffit d'exterminer le pasteur. Partout où sévit aujourd'hui encore la persécution, les ennemis de Dieu et de l'Eglise s'en prennent d'abord aux religieux, aux prêtres et aux évêques, comme le soulignait le pape Pie XII à propos de l'arrestation et de la condamnation du Cardinal Primat de Hongrie.

Fait significatif. Il crée une présomption en faveur du caractère vraiment sacré de leur sacrifice. Il serait étrange que les hécatombes de Septembre ne fussent pas un massacré en haine de la foi mais pour simple raison politique, quand il se trouve que presque toutes ces victimes sont des prêtres et des religieux.

Et pourtant, ici encore comme toujours, les responsables voulurent couvrir leur forfait des beaux prétextes de la raison d'Etat et du bien public.

II. — *Les mêmes prétextes*

« Je n'ai fait de mal à personne », disait Mgr du Lau, comme on allait le massacrer. « Eh bien ! moi, je vais t'en faire », lui réplique l'assassin.

Les hommes de main de Maillard ne pouvaient sans doute fournir d'autres explications. Ils étaient cette racaille qui n'attend que ces heures troubles et en qui on excite la bête féroce. Ils sont de ceux pour lesquels Notre-Seigneur priait son Père du haut de la croix : « Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. »

Mais les clubistes qui gouvernent en fait derrière une Assemblée débordée n'ignorent pas ce qu'ils font. Il faut détruire cette Eglise qui est le seul rempart contre leurs injustices et leurs violences. Et pour y arriver, pour y pousser le peuple, pour se donner aussi des airs de bons patriotes, ils déclanchent la rumeur infâme : ces prêtres sont les ennemis de la patrie...

Car la guerre extérieure a éclaté. On a appris la prise de Longwy et de Verdun par les alliés ; la France révolutionnaire est en péril.

C'est le moment que Danton, alors ministre de la Justice s'écrie à la tribune : « De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace. » Les violents comprennent et vont de l'avant. La commune de Paris, plus avancée encore que l'Assemblée, laisse faire les clubistes et Maillard lâche la meute de ses égorgeurs.

Quand on sait ce qui se passe derrière le rideau de fer, quand on relit les attendus du procès Mindszenty, quand on entend reprendre toujours le même leit-motif du salut « des démocraties populaires », il n'est pas difficile de voir l'absurde et le mensonge de pareilles calomnies. L'Eglise l'a répété maintes fois : elle n'est l'ennemie d'aucun régime qui respecte la loi naturelle ou même ce que l'O. N. U. définit droits de l'homme, quelle que soit la forme de ce régime, monarchique ou démocratique, ou tout autre. Et les prêtres et plus encore les évêques ont assez le sens de l'Eglise pour faire taire leurs préférences personnelles et se conduire en bons citoyens respectueux du gouvernement et des lois.

Mais évidemment, à la condition qu'il reste dans les limites de son pouvoir et qu'il n'empiète pas sur les droits de l'Eglise et les droits de la personne humaine, au point d'instaurer à son profit un totalitarisme dans lequel l'Etat est tout.

III. — *Les mêmes raisons*

Et tel était bien le véritable crime des martyrs de Septembre : celui d'affirmer courageusement la foi catholique et les droits de l'Eglise, en refusant de prêter serment à la Constitution civile du Clergé.

On le sait, cette Constitution civile du Clergé créait en France une Eglise d'Etat, affranchie de Rome, nettement schismatique. Le XIX[e] article de cette Constitution portait ce titre : le nouvel évêque (promu par élection) ne pourra s'adresser au Pape pour en obtenir aucune confirmation ; mais il lui écrira comme au chef visible de l'Eglise universelle, en témoignage de l'unité de foi et de la communion qu'il doit entretenir avec lui. On voit la différence entre cet acte de déférence et la nomination et la dépendance de Rome.

Cela pouvait accommoder, chez nous, légistes gallicans, jansénistes, protestants, déistes à la Rousseau,

chrétiens sans Pape et croyants sans Eglise. Les catholiques ne pouvaient l'admettre. Et comme toujours, en affirmant les droits de l'Eglise ils défendaient les droits de la personne humaine contre l'hégémonie de l'Etat et contre la violence.

Et c'est bien pour cela, parce qu'ils s'étaient refusés à prêter serment, parce qu'ils étaient réfractaires à cette Constitution civile du Clergé, que ces évêques, ces prêtres, ces religieux avaient été écroués dans ces couvents et ces séminaires transformés en prisons. Voilà leur véritable crime, inavoué, aux yeux des chefs révolutionnaires. Ils sont vraiment tombés en haine de la foi : ce ne sont pas des victimes de la politique, mais des martyrs.

Et aujourd'hui encore, dans tous les pays asservis à l'idéologie marxiste en U. R. S. S., dans les Etats baltes, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Yougoslavie, en Albanie, en Bulgarie... il n'y a pas, malgré les simulacres de procès et les beaux prétextes patriotiques mis en avant, il n'y a pas d'autres motifs à la persécution déchaînée contre les évêques et contre les prêtres. On ne gardera de religion qu'à la condition de l'asservir et d'en faire une religion d'Etat. « Aucun culte religieux de l'étranger ne peut exercer la juridiction sur l'ensemble de l'Etat roumain » : cet article (41) de la nouvelle Constitution roumaine, n'est-ce pas, en d'autres termes, la réplique de celui de la Constitution civile du Clergé sous la Révolution ?

* *

Depuis le début de ce siècle, l'Eglise a commencé de placer sur les autels les Martyrs de la Révolution française.

Ce fut d'abord, sous le saint pape Pie X, la béatification des Carmélites de Compiègne.

Puis, reçurent les mêmes honneurs : 15 religieuses Filles de la Charité et Ursulines de Valenciennes ; 32 martyrs d'Orange ; le curé angevin Noël Pinot, montant à l'échafaud comme à sa suprême messe en prononçant l'*Introibo ad altare Dei*.

Enfin, au mois d'octobre 1926, Pie XI béatifiait les 191 martyrs de Septembre dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire et dont nous venons d'évoquer l'histoire.

Quand nous fêtons et racontons les martyrs des premiers siècles, on peut donner l'impression d'exhumer un passé définitivement mort. On est ému peut-être de tant de tortures, mais d'une émotion qui reste à fleur de peau. La pensée ne nous vient pas que nous pourrions revoir pareille barbarie. Les martyrs de la Révolution eux sont d'hier. Un frisson traverse le corps d'évoquer leur souvenir. Leur sort peut être le nôtre demain dans un monde où depuis 89, comme on l'a dit, la révolution est devenue endémique.

Encore une fois, sans pessimisme exagéré, prêtons tout de même attention à ce qui se passe dans tant de pays où triomphe le matérialisme athée et que tel pourrait être demain le combat dans lequel nous serions engagés.

Alors, il me semble, que notre prière se fera plus ardente pour que l'intercession de nos martyrs, de cette *massa purpurea* comme s'exprimait Pie XI, Dieu garde à nos frères opprimés cette intrépidité et cette force dans la lutte qui font notre admiration ;

rende à ces chrétientés la liberté de conscience et d'action pour l'avènement de son règne et le bonheur des peuples ;

nous préserve de pareils malheurs ou du moins nous donne d'y faire front avec la magnanimité des martyrs de Septembre et des martyrs d'aujourd'hui.

POUR UNE FETE SPORTIVE

LE SPORT ET LA VIE

Mes frères,

Il pourra peut-être paraître étrange à certains de voir réunis ce matin dans notre église une équipe de jeunes gens, fervents du ballon rond, qui viennent rendre hommage à Dieu, pour glorifier un anniversaire heureux : la fondation de leur groupe de Rouen, il y a cinquante ans [1].

Mais l'église n'est-elle pas la maison des hommes aussi bien que la maison de Dieu, et l'homme n'éprouve-t-il pas toujours le besoin de la fréquenter pour y prier et pour y réfléchir ?

Pour y prier d'abord : et c'est ainsi que ce matin nous accomplissons le plus bel acte chrétien en assistant à la sainte messe, dans une même pensée de foi religieuse, et dans un souvenir d'affection pour les camarades disparus, dirigeants décédés dans leur fonction, et ceux qui sont tombés au champ d'honneur ; que Dieu leur donne à tous le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.

Nous sommes aussi dans cette église pour y réfléchir : et aujourd'hui la réalité du sport fera le centre et l'objet de nos réflexions. Rien n'est indifférent à la religion : la religion est toujours empressée à bénir toutes les activités humaines, celles du jeu et du sport comme celles du travail, selon cette parole de S. Paul : « Quoi que l'on fasse il faut tout rapporter au service du bien et à la gloire de Dieu. »

Aussi bien, Messieurs, l'histoire et la doctrine se rejoignent pour justifier cette affirmation, et c'est ce que je veux rappeler à votre audience sympathique.

I

Autrefois, et surtout dans le temps pascal, où le retour du printemps nous convie aux jeux de plein air, se pratiquaient partout les jeux d'adresse comme ceux du ballon et des quilles. Et cela non seulement dans les champs, sur les places et les carrefours, mais même dans de nombreuses églises et dans les monastères. Le ballon faisait partie, en quelque sorte — si j'ose dire — de la liturgie de l'Eglise. Et je vous en donne des exemples.

A Avranches, le mardi-gras, l'évêque et les chanoines armés chacun d'une crosse, et suivis du clergé et de tous les fidèles, se rendaient à la grève voisine de ville, et là jouaient une bonne partie de « soule » laquelle est l'ancêtre du football et l'on donnait le signal de cette partie en sonnant à toute volée la grosse cloche de la cathédrale.

A Auxerre, tout nouveau chanoine devait offrir à ses confrères un ballon, et jouer avec eux une partie qu'on ouvrait par le chant de la fête de Pâques. Et c'était une ronde joyeuse, une vraie farandole au milieu de la nef de la cathédrale St-Etienne.

[1] Discours prononcé en l'église Saint-Sever le jour de la Pentecôte, 5 juin 1949, à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation du Football-Club de Rouen, et pour ses membres décédés.

A Rouen, les ecclésiastiques, prêtres et chanoines, aimaient beaucoup le jeu du ballon. Après la partie en attendant l'heure des vêpres on offrait aux assistants une belle collation que payaient les chanoines nouveaux promus. Et la collation se terminait par la lecture et l'homélie du jour.

A Nevers, les joueurs de ballon se réclamaient du patronage de S. Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont au Ve siècle, qui avait été pratiquant lui-même et avait été, comme on dit aujourd'hui, un véritable joueur de grande classe.

Le jeu du ballon n'avait donc rien d'indigne puisqu'il avait droit d'entrée dans les cathédrales.

Malheureusement, par faiblesse, l'homme est porté à abuser de tout. Et je sais qu'à Rouen ces jeux de ballon se terminaient parfois par des rixes et des scènes violentes. Et l'archevêque de Rouen de 1245 dut les interdire.

Et puis il y a, caché dans le sport, un danger redoutable que les paganismes anciens et modernes n'ont pas su éviter : celui de faire du corps une idole, et, du sport, une religion qui élimine les autres. Mais le geste du célèbre coureur Gino Bartali, déposant son maillot jaune aux pieds de la Vierge, n'est-il pas uun symbole et la meilleure réplique à tous les esprits chagrins ?

Non, la religion ne condamne pas le sport.

II

Mais il y a mieux que l'histoire, c'est la noblesse de l'enseignement qu'on peut tirer du sport, et mon Docteur en cette affaire est le plus illustre des apôtres : S. Paul.

S. Paul compare la vie au stade. Et donc les lois du stade peuvent servir de règle à notre vie.

Je ne saurais mieux remplir mon devoir de pasteur que de vous présenter aujourd'hui cette leçon.

Et d'abord, courir n'est-il pas l'essentiel de votre jeu ? Et vous devez le faire en y déployant votre intelligence autant que votre énergie, dans l'accord des muscles et de l'esprit. — Cette loi capitale je la rappelle à trop de chrétiens qui oublient que dans cette terrible partie qu'est la vie chacun de nous doit poursuivre cet invisible ballon qui est l'idéal, et ne s'arrêter jamais.

Mais il ne suffit pas de courir. Le sport est encore l'image de la vie parce qu'il y faut lutter en même temps que courir. Dans votre action, vous luttez avec vos pieds, vos bras, vos mains, votre tête, et quand c'est un terrain difficile, la lutte prend parfois un caractère âpre et acharné. Et pourtant il vous faut continuer jusqu'au bout avec courage et ténacité. — Mais c'est notre histoire à tous. C'est avec toute notre personne, avec toutes nos facultés et tous nos moyens que nous devons faire triompher, dans notre vie, la logique du sens moral. Il peut arriver des heures parfois très dramatiques, où nous sommes menacés de perdre nos plus belles raisons de vivre, dans des *hors-jeu humiliants* ou par des blessures qui paralysent pour un moment l'action. Cependant, en lutteurs loyaux et fidèles, nous ne devons nous décourager jamais. La vie est un perpétuel effort, et celui-là est sûr de gagner la victoire qui saura persévérer dans la lutte jusqu'à la fin.

Le sport est l'image de la vie, mais il ne suffit pas de courir et de lutter. Cela c'est le rythme extérieur du jeu ; mais ce rythme, quel en est l'inspirateur secret ? — C'est l'obéissance à une autorité qui le dirige ou le corrige. *On ne peut gagner tout seul,* aussi votre sport vous impose une discipline sans laquelle nulle victoire n'est possible ; et aussi cette solidarité qui est la forme collective de l'union fraternelle pour la réussite du combat.

Discipline, obéissance, fraternité, union, mais tout cela est chrétien. Nous sommes les disciples d'un Maître qui nous connaît et dont l'Evangile est le plus beau livre de noblesse morale et de charité vraie.

Mais pour parvenir à la victoire, S. Paul fait cette remarque qui est d'importance : « le coureur doit faire abstinence » ; il doit se soumettre à un régime, se priver de ce qui peut raidir sa souplesse et alourdir son élan. Pour nous, chrétiens, c'est la même chose. L'Evangile nous recommande une certaine austérité de mœurs, pour ne pas briser notre ressort moral par des satisfactions égoïstes, d'autant plus que nous luttons toujours pour une couronne impérissable.

Le sport est bien l'image de la vie. Et voici le dernier point de ressemblance. Toute réunion sportive ne peut s'accomplir sans le contrôle d'un témoin : c'est l'arbitre. Cet arbitre, qui doit être sérieux et compétent, doit juger de la marche du jeu, il en redresse les erreurs, il y fait respecter la règle et la discipline.

Notre vie, elle aussi, a son témoin et son arbitre : c'est Dieu. Rappelons-nous toujours, mes chers frères, ce que notre chère maman et ce que notre curé nous ont dit quand nous étions enfants : ils nous ont parlé de l'œil de Dieu, de son regard qui est partout et qui veille sur tout; alors il faut respecter ce regard. Mais ce témoin est le meilleur et le plus juste des arbitres. C'est un Père plein de bonté et qui ne se trompe jamais. Si, par malheur, nous faisons fausse route dans la vie, il nous ramène à la vérité. Si nous fléchissons, il nous réconforte ; si nous tombons, il nous relève. Et ce Dieu de toutes les lumières et de toutes les charités, il a un nom, béni entre tous les noms : c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, si bien que tout être qui croit en lui trouve dans son arbitrage une immense espérance.

* *

Je vous félicite, Messieurs, de l'exemple que vous donnez et je prie le Saint-Esprit dont nous fêtons aujourd'hui la descente sur la terre, de vous inspirer et de vous guider toujours dans la loyauté de votre sport.

Ainsi, vous emporterez de cette messe un beau rêve : celui d'être des Français et des chrétiens d'élite pour la noblesse de la race et pour la glorification de la patrie.

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

LXVII

L'ÉGLISE ET LES ÉTATS D'OCCIDENT DE LOUIS LE PIEUX A LA FIN DE L'EMPIRE CAROLINGIEN

Nous étudierons successivement :

1o L'Empire franc de Louis le Pieux à la déposition de Charles le Gros de 814 à 887 ;

2o La Papauté, également, de 814 à 887.